



PROTECTION ET UTILISATION DU RHIN

LA PROTECTION DES EAUX ET LA NAVIGATION

Atelier commun CIPR/CCNR

Bonn

11 Avril 2006

Gilles Crosnier

Gilles.crosnier@cec.eu.int

Commission Européenne, DG Environnement

Unité D.2



Protection des eaux et navigation



- Deux objectifs légitimes également soutenus par des politiques de l'UE
- Ces politiques sont aussi en interaction forte
- Nécessité de limiter les conflits pour permettre un développement équilibré de ces politiques, c'est l'ambition de l'intégration



La nécessaire intégration



- L'intégration doit fonctionner dans les 2 sens pour atteindre un équilibre protection/usage
- Cet équilibre n'est pas le status quo; i.e. chaque partie devra faire des efforts
- On ne part pas de zéro
- Il faut cependant reconnaître que des progrès importants sont possibles en s'inspirant des expériences réussies



Protection des eaux et navigation sous la DCE



- Lancement d'une activité spécifique DCE et hydro-morphologie, portant notamment sur la navigation
- Identification des meilleures pratiques techniques
- Recommandations en terme de politiques pour une meilleure intégration
- La CCNR participe à ces travaux



Recommandations politiques



- Dialogue et coopération entre les différentes autorités et parties prenantes, expertises multidisciplinaires
- Coordination des plans de gestion des bassins hydrographiques avec les schémas d'exploitation et/ou de développement de la navigation (une des préconisations de la Communication CE NAIADES)
- Développement de l'internalisation des coûts et des bénéfices environnementaux
- Recherche des solutions techniques minimisant les impacts sans remettre en cause la fonction de navigation (imagination requise!)